

Le Conseil Régional de Lorraine et la Caisse des Dépôts s'engagent pour la rénovation des lycées

Metz, le 28 août 2014 - Jean-Pierre Masseret, président du Conseil Régional de Lorraine, et Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, ont signé, ce jour, un contrat de prêt sur fonds d'épargne d'un montant de 56 M€ destiné à financer la réhabilitation de 11 établissements d'enseignement (lycées, Centre de Formation d'Apprentis, Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) dans les quatre départements lorrains.

Ce prêt s'inscrit dans le cadre de l'enveloppe de 20 Md€ sur fonds d'épargne mise en place par la Caisse des Dépôts, sur la période 2013-2017, pour le financement des projets structurants de long terme du secteur public local. Ainsi, la Caisse des Dépôts renforce son rôle de financeur des collectivités territoriales grâce à ses prêts de long terme et mobilise l'épargne des Français au service du financement des projets structurants pour l'attractivité du territoire régional.

Compagnon de route des Lorrains, le Conseil Régional de Lorraine agit en responsabilité pour les accompagner dans leur parcours de formation et améliorer leur vie quotidienne. Il s'engage pour offrir aux personnels et aux lycéens lorrains des conditions de travail optimales en mettant à leur disposition des équipements performants et innovants. Pour garantir leur pérennité, le Conseil Régional de Lorraine a mis en place un programme régional d'investissement pluriannuel dans les lycées publics lorrains, le PRILL.

Dans le cadre de ce programme, le prêt de 56 M€ de la Caisse des Dépôts doit permettre de financer les travaux de modernisation et de mise en conformité des 11 établissements d'enseignement lorrains suivants :

En Meuse

- **Lycée Professionnel Régional Alain Fournier** à Verdun : démolition et reconstruction d'un restaurant pédagogique, restructuration des externats, demi-pension, internats, équipements sportifs et logements de fonction pour un montant prévisionnel de **11,3 M€** ;

En Moselle

- **Lycée Général et Technologique Régional Louis de Cormontaigne** à Metz : reconstruction d'un gymnase pour un montant prévisionnel de **3,865 M€** et restructuration des ateliers pour un montant prévisionnel de **6,6 M€** ;



Lycée Général et Technologique Régional Louis Vincent à Metz : restructuration de l'internat pour un montant prévisionnel de **6,5 M€** ;

- **Centre de Formation d'Apprentis Agricole** à Courcelles-Chaussy : restructuration des locaux d'internat pour un montant prévisionnel de **3,74 M€** ;
- **Lycée Professionnel Régional Simon Lazard** à Sarreguemines : construction d'une demi-pension et aménagement d'un pôle logistique pour un montant prévisionnel de **4,55 M€** ;
- **Lycée Général et Technologique Régional Félix Mayer** à Creutzwald : restructuration du site George Bastide pour un montant prévisionnel de **2,2 M€**.

En Meurthe-et-Moselle

- **Lycée Général et Technologique Régional Arthur Varoquaux** à Tomblaine : reconstruction d'un pôle biologique et microbiologique pour un montant prévisionnel de **10,9 M€** ;
- **Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)** à Flavigny sur Moselle : restructurations des internats, des externats et des logements de fonction pour un montant prévisionnel de **11,2 M€** ;
- **Lycée Professionnel Régional Alfred Mézières** à Longwy : restructuration et rénovation des locaux d'externat (1^{ère} tranche) pour un montant prévisionnel de **18,5 M€** et restructuration et rénovation des locaux d'externat (2^{ème} et 3^{ème} tranches) pour un montant prévisionnel de **25,76 M€**.

Dans les Vosges

- **Lycée Technique Régional Louis Lopicque** à Epinal : restructuration d'un externat pour un montant prévisionnel de **9,9 M€** ;
- **Lycée Professionnel Régional Pierre Mendès France** à Contrexéville : rénovation d'un internat et de la demi-pension (1^{ère} tranche) pour un montant prévisionnel de **2,05 M€**.

Depuis deux ans, la Caisse des Dépôts a ainsi accompagné les projets du Conseil Régional de Lorraine pour un montant global de 125 M€.

Le Conseil Régional de Lorraine accompagne près de 110 000 lycéens et apprentis, à travers de nombreux outils comme la carte Lorraine Multipass, les aides au 1er équipement, les aides à l'hébergement, à la restauration, au transport, les projets lycéens.

A propos du Conseil Régional de Lorraine

En améliorant les conditions de travail des agents, le Conseil Régional de Lorraine vise à optimiser le fonctionnement des établissements et du service rendu à ses usagers. Dans cette perspective, il finance :

- l'achat des équipements nécessaires à l'entretien des bâtiments à l'accueil, à la formation pédagogique,
- l'achat d'accessoires de travail avec une attention particulière portée à l'hygiène et la sécurité,
- l'achat de mobiliers et l'aménagement de locaux dédiés aux agents.

Le Conseil Régional, met en œuvre également une politique d'accompagnement pédagogique visant à faciliter la formation des élèves scolarisés (aide au premier équipement, bourse pour la mobilité ou le logement,) et à leur faire découvrir l'autonomie et les responsabilités (aide à la création de projets lycéens, soutien aux stagiaires qui partent à l'étranger etc.). Récemment, il a lancé la nouvelle carte multi-avantages « Lorraine Multipass + » dans l'objectif d'agir toujours plus en faveur du pouvoir d'achat des familles lorraines.

www.lorraine.eu

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable. www.caissedesdepots.fr

La Caisse des Dépôts, gestionnaire pour le compte de l'Etat de l'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable et livret d'épargne populaire), est le premier financeur du logement social et accompagne le financement de projets prioritaires pour le développement des territoires, grâce à des prêts de long terme à taux privilégiés. Une enveloppe de 20 Md€ est mise en place pour la période 2013-2017 pour le financement des projets de long terme portés par le secteur public local. L'épargne des Français sert ainsi au financement de projets structurants pour l'attractivité des territoires. www.prets.caissedesdepots.fr

Contacts presse

Conseil Régional de Lorraine

Service presse - tél. : 03 87 33 61 38 ou 03 87 33 61 71

Email : katia.guiose@lorraine.eu, elodie.mareau@lorraine.eu

 [@RegionLorraine](https://twitter.com/RegionLorraine)

Groupe Caisse des Dépôts

Julien Taris - Directeur régional - tél. : 03.83.39.32.00

Meher Chargui - Directeur administratif et financier - tél. : 03 83 39 32 23

Email : meher.chargui@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)